

 <p>AR Prefecture</p> <p>016-200079069-20240228-20240107-DE Reçu le 04/03/2024</p>	<p style="text-align: center;">Sy. BTB</p> <p style="text-align: center;">Syndicat Bandiat Tardoire Bonnieure</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</p>
<p style="text-align: center;">SYBTB</p> <p style="text-align: center;">SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES DU BANDIAT, DE LA TARDOIRE ET DE LA BONNIEURE</p>	

Le 28 février 2024 à 18h00, en la salle communale de Rivières., se sont réunis les membres du Conseil Syndical, sous la présidence de Monsieur Daniel DECHANDON, convoqués le 19 février 2024.

<p>Date de la convocation : 19/02/2024 Nombre de délégués titulaires : 37 Nombre de présents : 23 Nombre de votants : 24 Pouvoirs : 1</p>	<p>OBJET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention topographie -Charente Eaux
---	---

CDC Charente Limousine : Mr DUMAS Jean Luc ; Mr LEONARD Jean-Pierre ; Mr MAES Xavier ; Mr MARJOLET Jean-Louis ; Mr PALARD Philippe ; Mr POINT Pascal ; Mr TRIMOULINARD Jean Claude

CDC Cœur de Charente : Mme LITRE Arlette ; Mr ROBIN Rémi

CDC Grand Angoulême : Mr HUREAU Thierry ; Mme GROSMAN Carole

CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord : Mr BARDOULAT Pierre ; Mr CARETTE Pierre ; Mme COMBEAU Danielle ; Mr DECHANDON Daniel ; Mr JOUASSIN Emmanuel ; Mme MICHENAUD Françoise ; Mme PRECIGOUT Brigitte ; Mr RICHARD Christophe ; Mr ROUSSEAU Jacky

CDC Lavalette Tude Drone : -----

Étaient présents - Suppléants : Mr SARLANGE Dominique ; Mme TEXIER Annie ; Mr VIGNAUD Jean-Jacques

Étaient absent(s) excusé(s) : Mme MONToux Béatrice ; Mr PUYMERAIL Aurélien ; Mr SAVY Benoit ; Mr VIROULAUD Philippe ; Mme DULAIS Nathalie ; Mr AZEN Bernard ; Mr BORIE Patrick ; Mr DANIEL Thierry ; Mr FERSING Jacques ; Mr GENINI Didier ; Mr LAURIN Jacky ; Mr MANDIN Laurent ; Mr MORISSET Bernard ; Mr RABARDY David ; Mr SEGUIN Philippe ; Mr VANACKERE Stéphane ; Mr JOSEPH Alain.

Pouvoirs attribués : Mr BORIE Patrick à Mr DECHANDON Daniel

Présents Sy BTB :

Mr ROJO-DIAZ Emmanuel
Mme CAILLAUD Nadia

Mr VIAL Quentin
Mme DROIT Emilie

Invités : M. AR Prefecture et Mme BENOIT – Trésor Public de La Rochefoucauld en Angoumois.

016-200079069-20240228-20240107-DE

Recu le 04/03/2024

Secrétaire de séance : Mme MICHENAUD Françoise

Exposé :

Le Président expose au Conseil Syndical, que le syndicat aurait besoin d'établir et de cadrer une mission d'assistance auprès des services de Charente Eaux, pour une mission de levée topographique sur la commune de Puyréaux, au lieu-dit « Le Chatelard ».

Et dans un second temps la réalisation d'une proposition de gestion et de travaux répondant aux objectifs suivants : reconnexion hydrologique, amélioration de l'état fonctionnel de la zone humide.

Cette mission d'assistance sera définie par une convention, définissant le contenu et les conditions d'exécution de ladite mission.

Pour se faire, il convient que le Président soit autorisé à signer cette convention.

Le Président propose donc au Conseil syndical, de bien vouloir délibérer de cette autorisation de signature.

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de mission d'assistance auprès de Charente Eaux, présenté par le Président.
- D'autoriser le Président à signer la convention ci-annexée à la présente délibération, ainsi que tout document y afférant,
- Que le Président devra s'assurer que les crédits suffisants soient prévus au budget 2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Sy BTB

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au représentant de l'Etat le 4.3.2024. et de la publication le 11.3.2024

Fait à : AGRIS

Le : 29/02/2024

Mr Daniel DECHANDON

Président



Secrétaire de séance
[Signature]
Françoise Michenaud

Le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr